

# CURE DE PRÉVERENGES

CANTON DE VAUD  
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
SERVICE DES BÂTIMENTS

GE00 1997/83/1

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

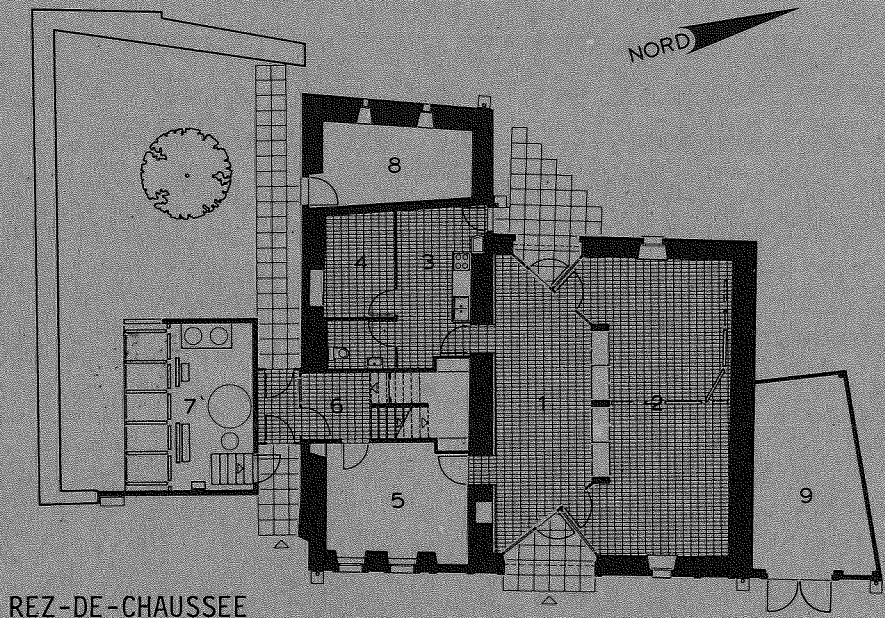
Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatibles avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets vert et blanc depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud.

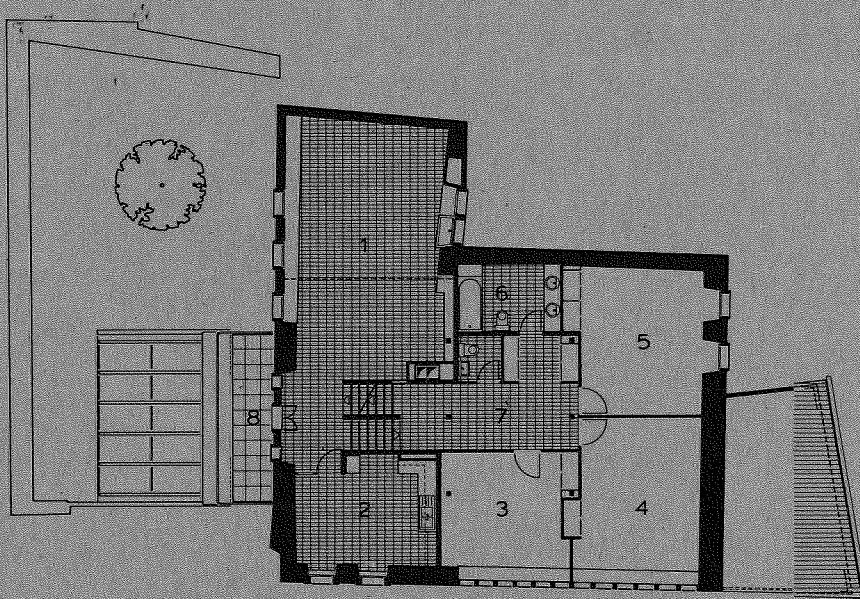
Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

MARCEL BLANC  
Chef du Département  
des travaux publics

# CURE DE PREVERENGES



REZ-DE-CHAUSSEE



ETAGE

LEGENDE DES PLANS

Rez-de-chaussée :

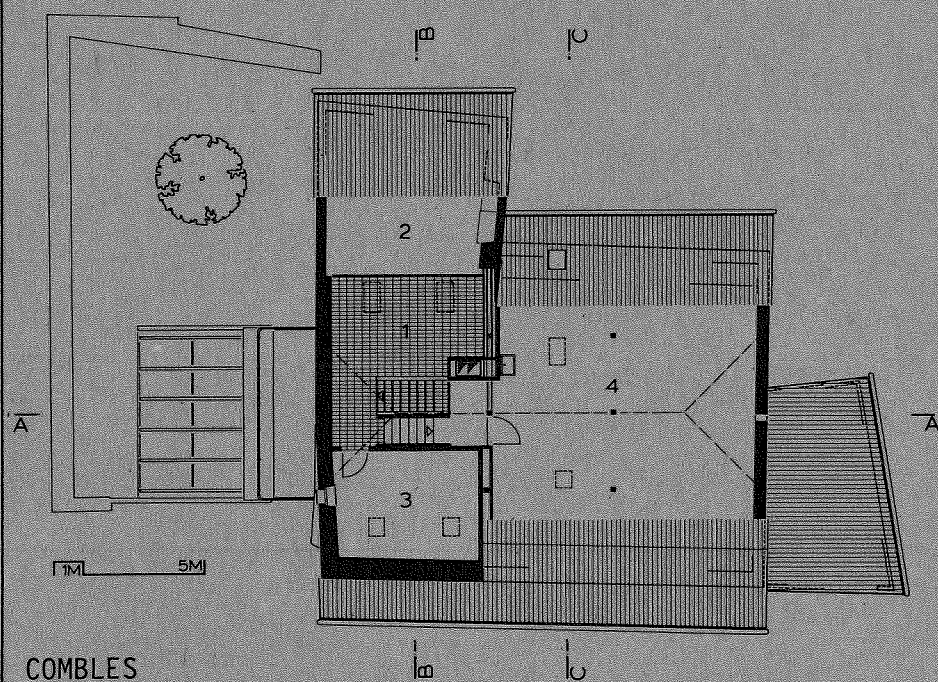
- 1 Hall
- 2 Salle de catéchisme
- 3 Cuisine
- 4 Dépôt
- 5 Bureau du pasteur
- 6 Entrée appartement
- 7 Local technique
- 8 Cave
- 9 Garage

Etage :

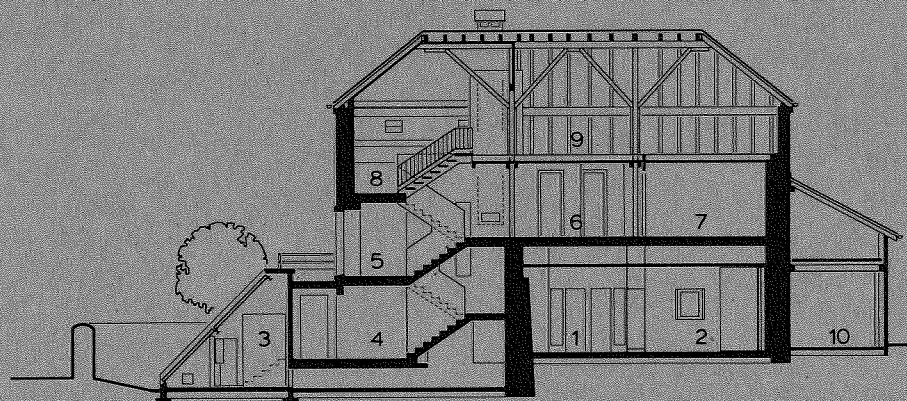
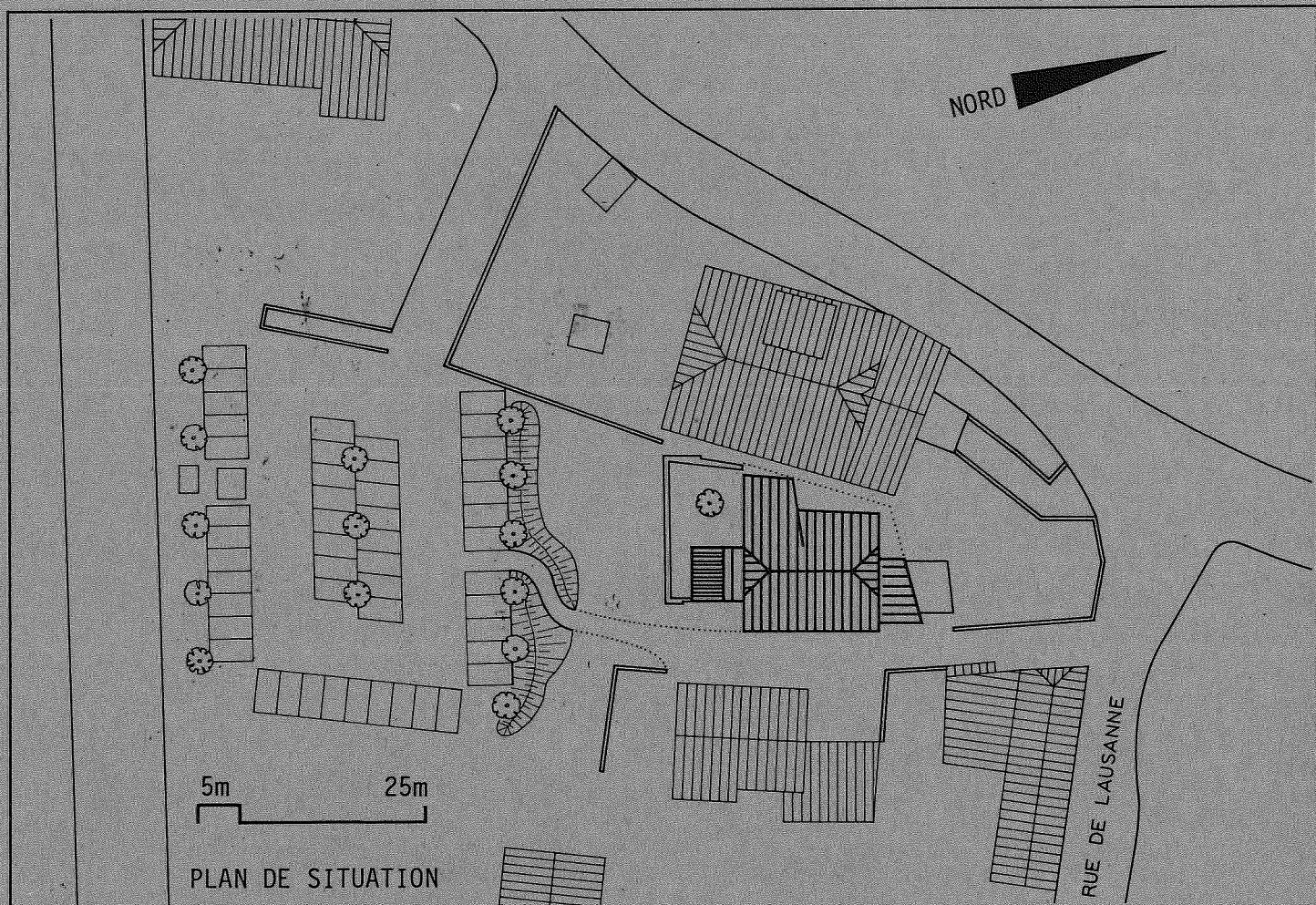
- 1 Séjour
- 2 Cuisine
- 3 Chambre
- 4 Chambre
- 5 Chambre
- 6 Salle-de-bains
- 7 Hall
- 8 Balcon-terrasse

Combles :

- 1 Galerie
- 2 Vide de séjour
- 3 Chambre
- 4 Galetas

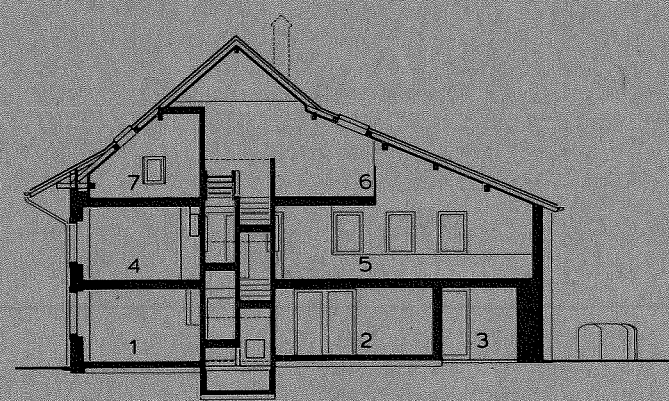


COMBLES



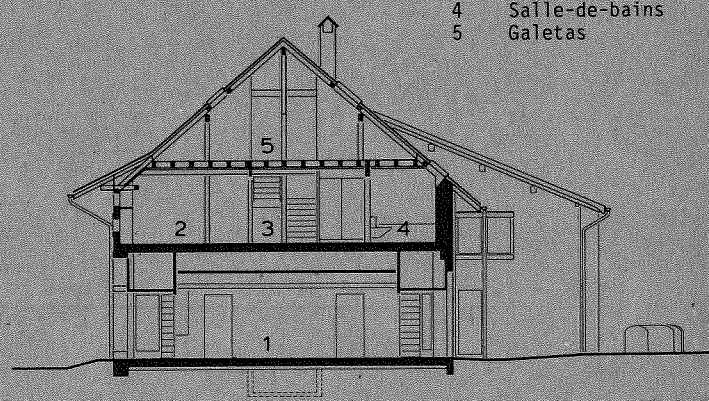
COUPE A-A

- Coupe A-A :
- 1 Hall
  - 2 Salle
  - 3 Local technique
  - 4 Entrée appartement
  - 5 Séjour
  - 6 Hall
  - 7 Chambre
  - 8 Galerie
  - 9 Galetas
  - 10 Garage



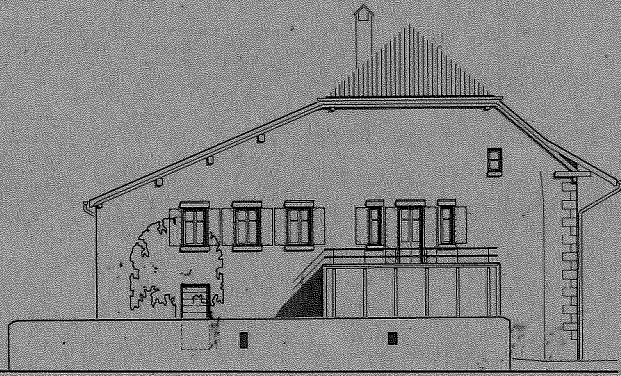
COUPE B-B

- Coupe B-B :
- 1 Bureau du pasteur
  - 2 Cuisine catéchisme
  - 3 Cave
  - 4 Cuisine
  - 5 Séjour
  - 6 Galerie
  - 7 Chambre

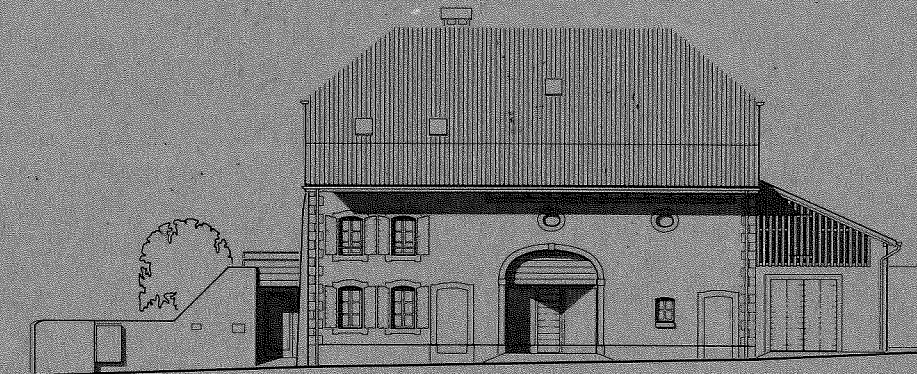


COUPE C-C

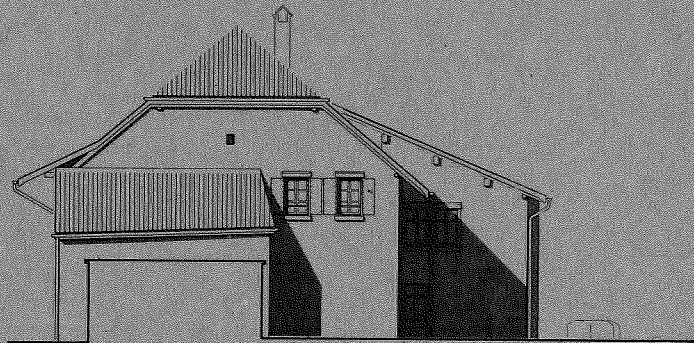
- Coupe C-C :
- 1 Hall catéchisme
  - 2 Chambre
  - 3 Hall
  - 4 Salle-de-bains
  - 5 Galetas



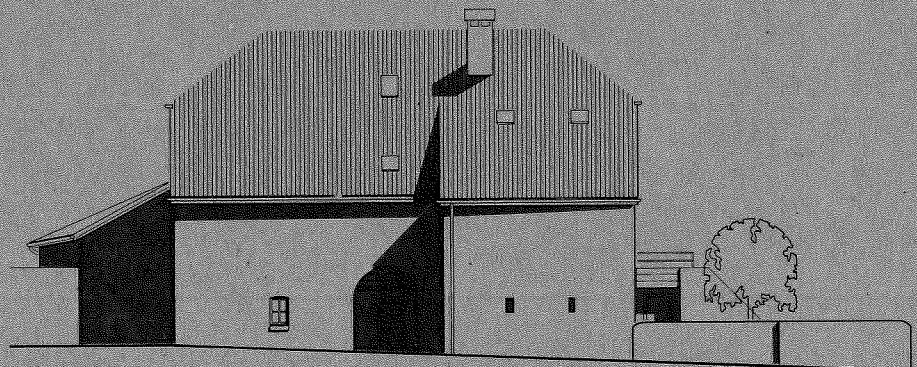
FAÇADE SUD



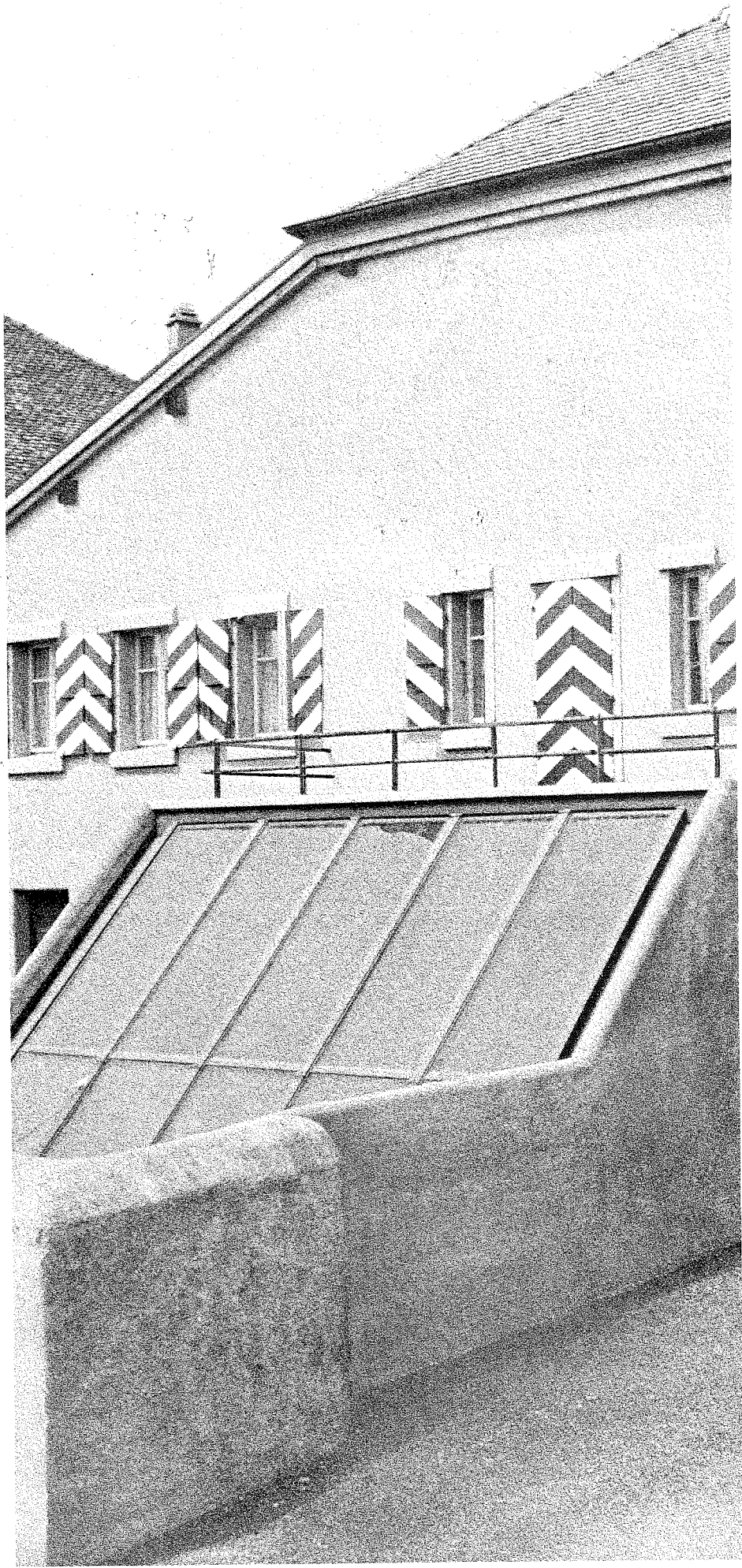
FAÇADE EST



FAÇADE NORD



FAÇADE OUEST



CANTON DE VAUD  
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
SERVICE DES BÂTIMENTS

# CURE DE PRÉVERENGES

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe sc. jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100 %

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examen de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par

l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente. Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

JEAN-PIERRE DRESCO  
Architecte cantonal

1. Par sa décision du 12 mai 1969, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude pour la création d'une nouvelle cure à Préverenges, la rénovation de la cure de Perroy et la restauration du chœur de l'église d'Assens. En outre, il accorde un crédit de Fr. 50'000.-- destiné à l'achat d'une ferme, propriété de la commune de Préverenges, proposé pour l'aménagement de la nouvelle cure, le terrain étant cédé gratuitement.

2. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

M. A. GARDIOL	M. P. MARTIN
M. A. BONZON	Mme M. MISCHLER
M. E. CROLA	M. F. TOMBEZ
M. G. CURCHOD	M. J.-J. VULLIOUD

accompagnée de :

M. M. BLANC, Conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics  
 M. H.-R. BRAUN, chef de la section travaux du Service des bâtiments  
 Mlle A. GIANFERRARI, secrétaire au Service des bâtiments

visite les bâtiments concernés et rapporte favorablement au Grand Conseil.

3. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 2 décembre 1981, un crédit global de Fr. 2'345'000.-- pour les trois bâtiments, dont Fr. 955'000.-- destinés à la cure de Préverenges.

4. Organisation du maître de l'ouvrage :

- Etat de Vaud, Service des bâtiments :  
 - M. H.-R. BRAUN, chef de la section travaux  
 - Mme R. BRUDARIU, représentante du maître de l'ouvrage

- Mandataires :

- Architecte	M. P. GIORGIS
Collaborateur	M. E. RAMSAK
- Ingénieur civil	A.I.C., SCHAER, WEIBEL et MEYLAN S.A.
- Ingénieur solaire	SORANE S.A.
- Géomètres	A. GUEISSAZ et B. BINER

Il aurait été fascinant de pouvoir concevoir sans contrainte une cure contemporaine avec tout ce que peuvent apporter la technique et l'expression architecturale d'aujourd'hui.

Mais les contraintes existaient. Elles se résument à deux directives contradictoires :

- la Commune exigeait que le bâtiment et son annexe Nord soient conservés dans leur volume existant, ainsi que dans leur architecture actuelle;
- l'Etat de Vaud voulait une utilisation maximum de l'énergie solaire.

Il fallait donc tenter le compromis entre la conservation d'un bâtiment au sens restrictif du terme et l'apport d'éléments de captage solaire.

Du bâtiment principal, seules les façades ont été conservées. L'intérieur a été entièrement vidé pour faire place à une nouvelle structure d'espaces adaptée aux nouvelles fonctions. Des exceptions à l'exigence communale ont été admises permettant de créer des ouvertures minimales en façades Sud et Nord. Par contre, en façade Est, seul un bandeau de petites fenêtres intégré dans la structure du "peigne" du réveillon fut autorisé.

L'enveloppe a été conservée et restaurée selon les principes mis au point par la Section des Monuments historiques. Les crépis à la chaux, les encadrements et chaînes d'angle en molasse peinte, les tuiles plates jaune nuancé sont autant d'éléments qui redonnent à ce bâtiment son expression architecturale traditionnelle.

La volumineuse installation solaire ne pouvait pas prendre place dans le corps principal et les capteurs en toiture ou en façade Sud n'étaient pas admissibles. Le tout a été regroupé dans une annexe compacte d'un niveau, les capteurs faisant office de toiture et leur impact visuel étant limité par le mur du jardin, vestige de l'ancienne grange démolie.

Cette annexe fait pendant à celle existante au Nord, destinée au garage. Conçue comme un objet dont l'esthétique dépend de la fonction, elle regroupe également l'entrée au logement et une terrasse au niveau du séjour.

La réhabilitation de ce bâtiment, qui fut désaffecté pendant de nombreuses années, a permis à une Commune en pleine expansion, de se donner un lieu de rencontre spirituel et d'animation au coeur de son village.

PATRICK GIORGIS  
 Architecte EPFZ/SIA



Avant de devenir propriété communale en 1971, puis cantonale en 1980, la maison qui sert aujourd'hui de cure pour la paroisse de Préverenges est toujours restée dans le domaine privé, si bien que son histoire demeure peu connue (1).

Sur le premier plan cadastral de Préverenges datant de 1685, un bâtiment situé approximativement à l'emplacement de la cure actuelle appartient à François Sablet et à ses indivis; il contient deux étables avec une grange au milieu. La maison d'habitation de François Sablet se trouve en face, à l'Est, de l'autre côté d'une place (2). Avant 1714, il semble que l'extrémité Nord-Est du rural fut reconstruite comme maison, qui s'étendait sur la moitié Sud-Ouest de la cure actuelle et qui appartenait à Philibert Sablet. Le reste du bâtiment, correspondant à l'annexe de la cure aujourd'hui démolie, fut subdivisé entre deux branches de la famille, puis changea plusieurs fois de propriétaire (3). Le plan cadastral de 1766 montre encore un état semblable à celui de 1714, mais l'édifice a passé à David Bolliet (4).

La reconstruction et l'agrandissement de cette maison eurent lieu certainement à la fin du XVIIIe sc. Des adjonctions au plan de 1766, datant du début du XIXe sc., la représente dans son étendue actuelle et indique qu'elle était alors revenue aux mains de la famille Sablet, soit à Pierre-François (5). Celui-ci en fit cession, le 15 mars 1819, à Susanne, femme de Louis Sablet et à ses enfants, qui la vendirent à leur tour, le 2 novembre 1847, à Louis-Samuel Redard (6).

MONIQUE FONTANNAZ  
Historienne

Notes :

- (1) Vente par Robert Borgeaud à la Commune, le 24 mars 1971; vente par la Commune à l'Etat le 3 juillet 1980. La paroisse de Préverenges fut créée en 1969.  
 (2) ACV, GB 176/a 1, 1685, f. 2  
 (3) ACV, GB 176/b, 1714, f. 1  
 (4) ACV, GB 176/c, 1766, f. 1  
 (5) ACV, GB 176/c, 1766, f. 1; GB 176/d, 1844, f. 2. D'après le procès-verbal de la Commission de taxation des bâtiments de 1837, la maison était âgée alors de 40 ans environ (GEB 176, No 75)  
 (6) ACV, GF 176/1, 1807-1840, f. 82; GF 176/2, 1840-1850, f. 58

Ce bâtiment paraît dater de la fin du XVIIIe sc. et n'a guère subi plus de deux interventions importantes. La plus récente de ces interventions peut être datée du tout début de ce siècle, grâce aux papiers journaux qui ont été appliqués sur les parois des deux appartements au rez-de-chaussée et au premier étage, avant la pose des papiers peints encore visibles. C'est aussi à ce moment qu'on a dû enduire d'un mortier au ciment la façade principale orientée à l'Est. Cette couche de ciment ne présente pas de fissures importantes et pourrait être éventuellement conservée à partir de 1,50 mètre du sol, si l'on était obligé, pour des raisons d'économie, à renoncer à un enduit à la chaux sur toute la façade.

Les volets, ainsi que les embrasures de fenêtres n'ont été repeints qu'une fois. Une première intervention a pu avoir lieu dans la première moitié du XIXe sc. et a consisté en un réaménagement partiel à l'intérieur.

Je n'ai pas trouvé de traces de badigeons anciens sur les chaînes d'angle.

En conclusion, aucun des éléments de ce rural ne semble nécessiter l'intervention du restaurateur, et, pour les parties qui doivent être refaites à neuf, on observera avantagement le traitement de témoins originaux du XVIIIe sc. ou du début du XIXe sc., visibles encore sur les maisons voisines.

THEO HERMANES  
Restaurateur d'art

La situation du bâtiment et sa typologie étaient une contrainte importante sur le choix des solutions aux problèmes thermiques que posait la Cure.

Le choix s'est porté sur deux options complémentaires :

- amélioration thermique de l'enveloppe du bâtiment existant;
- utilisation de l'énergie solaire pour la production de chaleur avec un appoint au gaz.

#### AMELIORATION THERMIQUE

Le bâtiment très vétuste a été entièrement isolé par l'intérieur. Tous les vitrages ont été remplacés par des doubles vitrages. Les épaisseurs d'isolation mises en oeuvre n'ont été limitées que par les contraintes architecturales inhérentes à la restauration d'un bâtiment "historique".

#### DISTRIBUTION DE LA CHALEUR

Le choix s'est porté sur un système de chauffage par le sol à basse température sur des critères de confort d'une part, de polyvalence d'autre part, tout système de productions de chaleur alternatif s'adaptant à ce type de distribution.

Le bâtiment devant répondre à deux fonctions distinctes :

- habitation,
- salle de catéchisme,

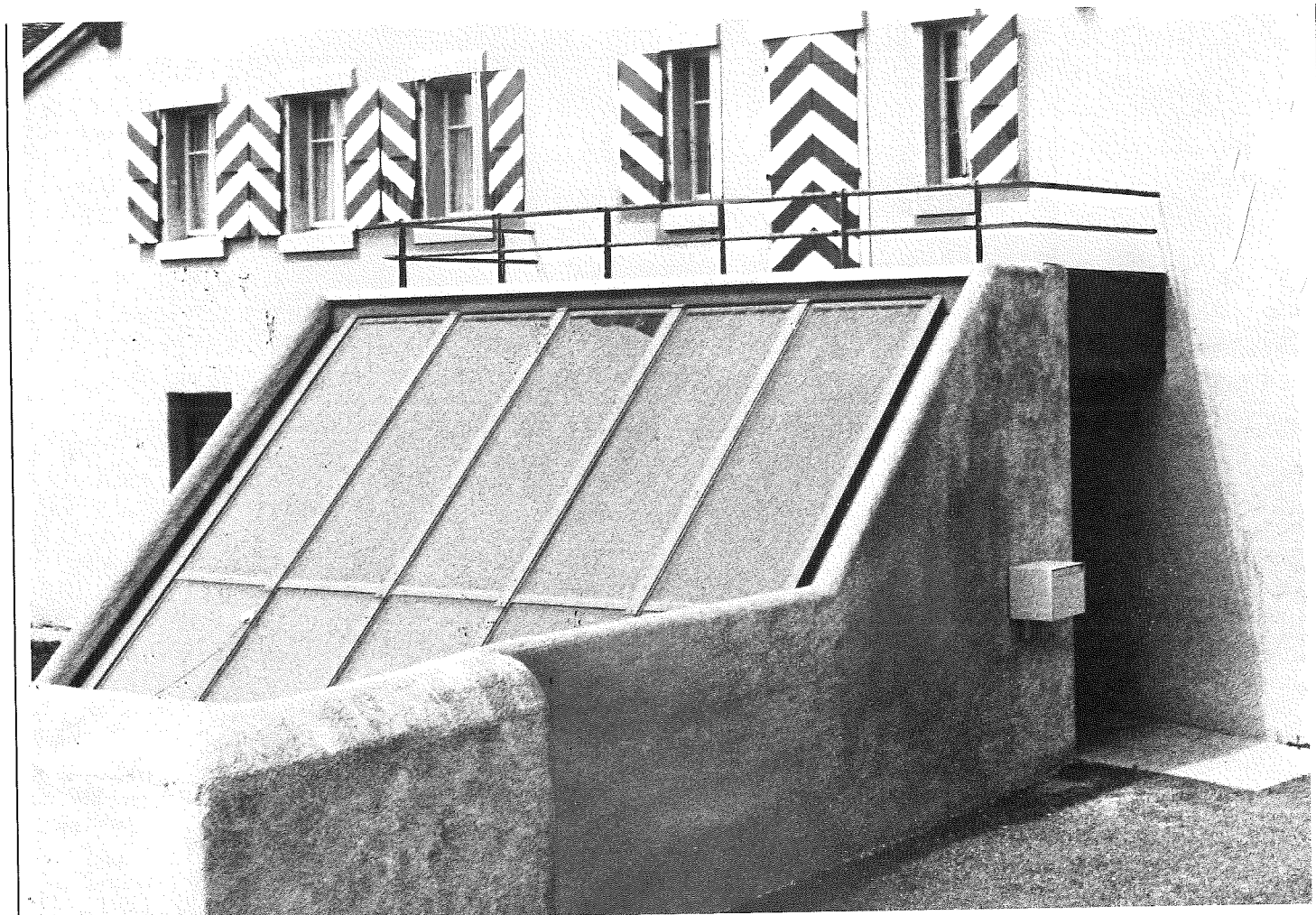
la distribution est séparée en deux groupes permettant un réglage indépendant de ces deux espaces. C'est pour la même raison que les parois de séparation entre les deux espaces ont été isolées.

#### LOCAL TECHNIQUE

L'absence de local technique dans l'ancien bâtiment, et de possibilité d'en créer un, a entraîné la création d'un local totalement indépendant du bâtiment restauré. Cette dissociation entre ancien bâtiment restauré et local technique à créer a permis de respecter les contraintes propres à chacun de ces bâtiments et élimine toute confusion entre restauration et rénovation.

#### INSTALLATION SOLAIRE

A la suite de plusieurs études, sur d'autres cures aussi, la décision fut prise d'utiliser l'énergie solaire comme appoint.



Deux options ont été envisagées :

- production de chaleur pour l'eau sanitaire seule;
- production de chaleur pour le chauffage et l'eau sanitaire.

Compte tenu du caractère exemplaire que devait avoir cette installation, le choix final s'est porté sur la deuxième option.

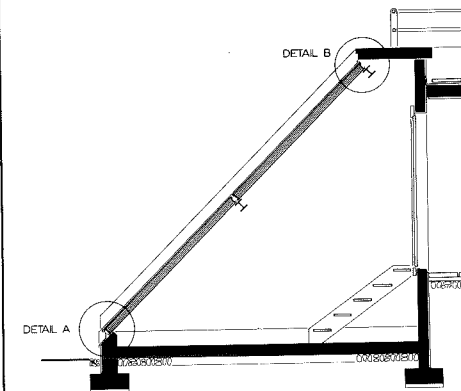
#### INTEGRATION

Pour être cohérente avec les choix précédents (local technique distinct), l'implantation des capteurs solaires s'est faite sur le local technique. L'optimum de surface de captage ayant été fixé à environ 20 m<sup>2</sup>, ces capteurs forment le toit du local technique. Son orientation Sud et son inclinaison de 45° correspondaient aux limites de situation des capteurs solaires.

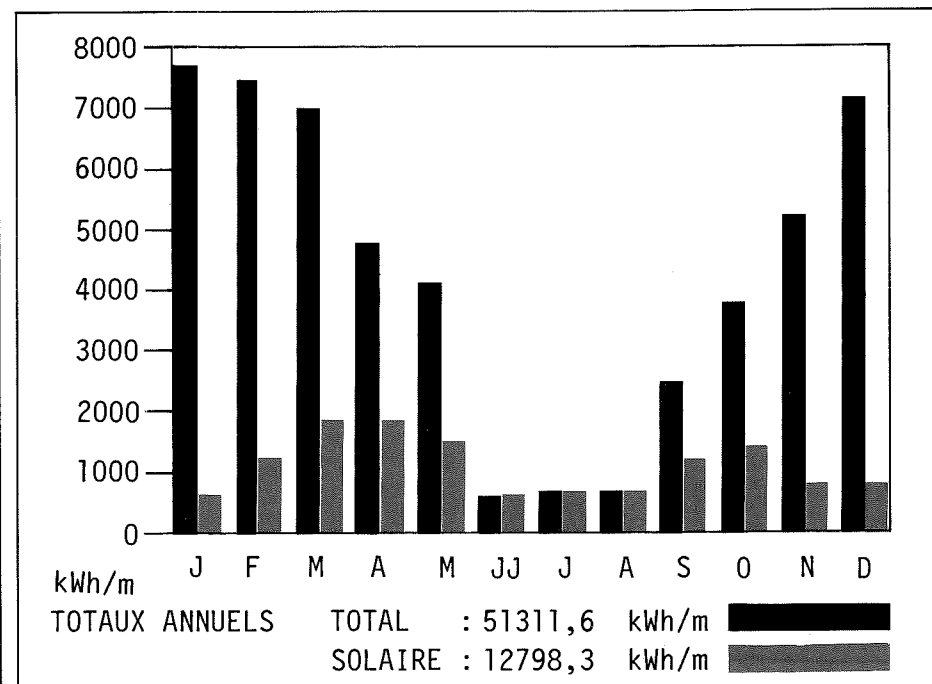
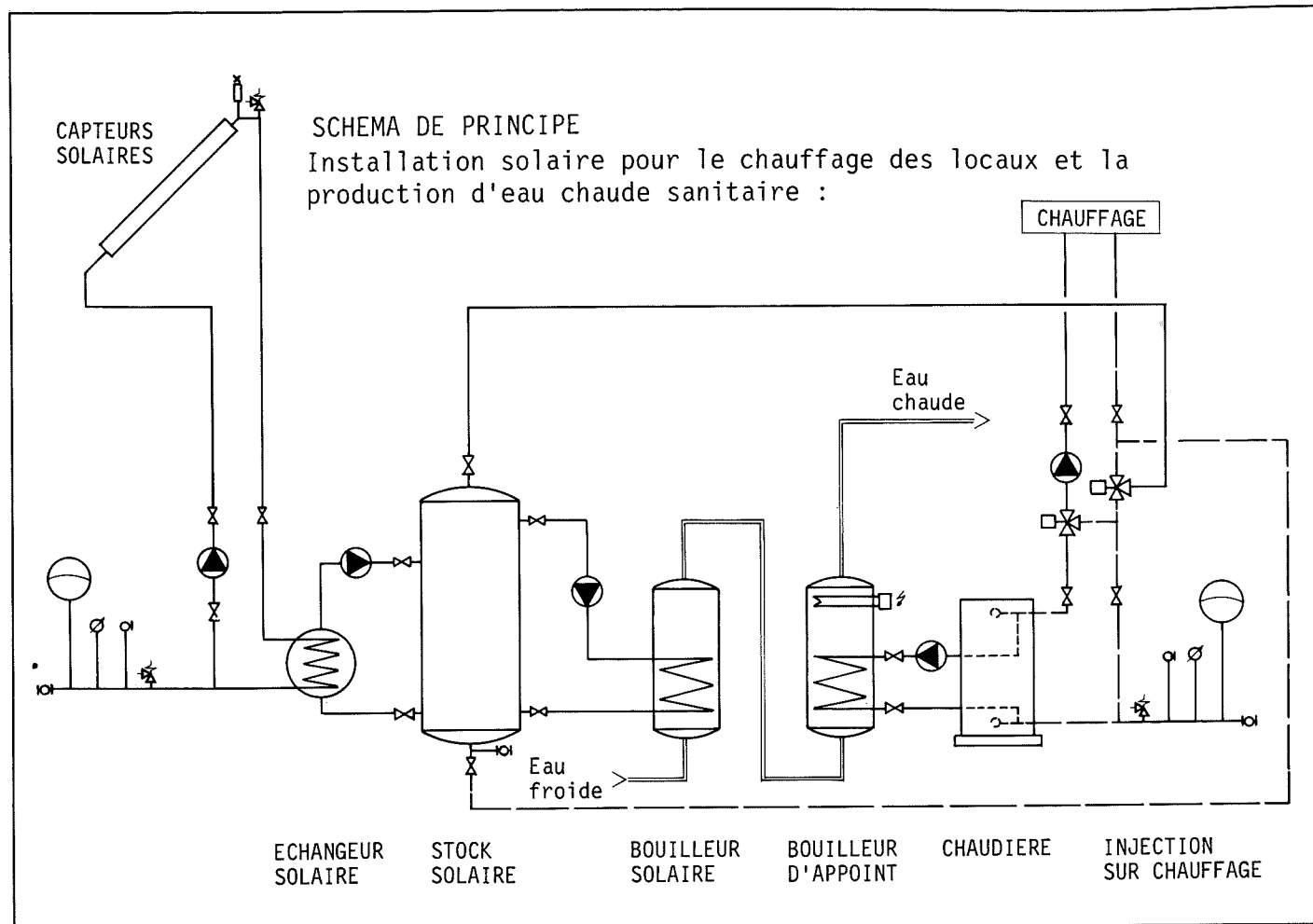
Le schéma de raccordement de l'installation solaire à l'installation traditionnelle a été simplifié le plus possible, pour ne pas exiger un pilotage trop complexe, le bâtiment devant rester une habitation et non devenir une machine.

#### PERFORMANCE

Bien qu'il soit trop tôt pour donner des chiffres précis, l'installation solaire devrait couvrir entre 25 et 30% des besoins de chaleur du bâtiment (chauffage + eau chaude sanitaire).



Capteurs solaires, coupe



Une installation de mesure des performances du système, en service depuis le mois d'avril 1985, apportera la réponse finale.

Le diagramme ci-dessous est basé sur des calculs effectués par ordinateur sur la base des hypothèses qui ont servi à l'élaboration du projet.

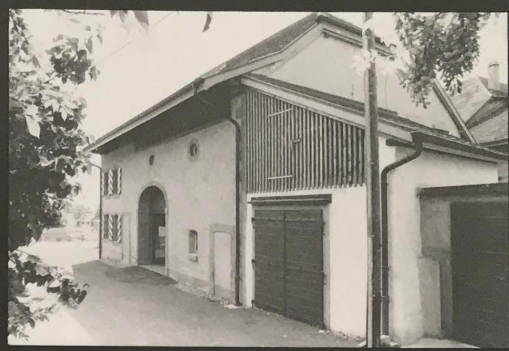
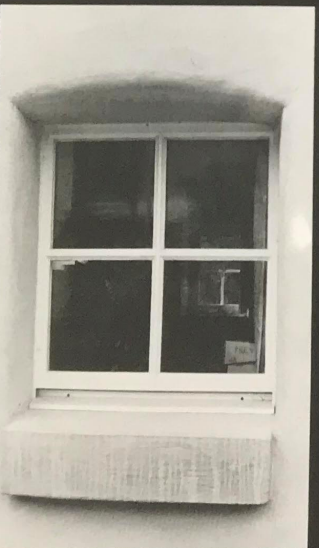
SORANE S.A.  
Ingénieurs en chauffage

Achat du bâtiment par l'Etat de Vaud	juillet 1980
Définition du programme	octobre 1980
Relevés de l'état existant	novembre 1980
Premières esquisses d'avant-projet	décembre 1980
Projet définitif	8 mai 1981
Mise à l'enquête	2 au 12 juin 1981
Mise en soumission	juillet 1981
Devis détaillé	12 août 1981
Permis de construire	2 octobre 1981
Décret accordant le crédit	2 décembre 1981
Début du chantier	8 février 1982
Mise hors d'eau	19 juillet 1982
Fin des travaux	24 décembre 1982
Entrée du pasteur	1er janvier 1983
Décompte final provisoire	18 avril 1983
Décompte final définitif	2 avril 1984

AVANT



APRÈS



## RACCORDEMENTS

L'ancien bâtiment n'étant que partiellement raccordé et les services étant coupés depuis de longues années, tout le réseau de canalisation dans la ruelle de la Cure a été refait en collaboration avec la Commune et les voisins.

## DEMOLITION

Démolition complète jusqu'à 1.50 m. de la grange écurie (bâtiment No 85) comme convenu avec la Commune.  
Démolition de tous les planchers, solivages, escaliers, galandages et éléments secondaires, tels que portes, fenêtres, etc. Seuls les façades et le mur de séparation entre le logement et l'écurie ont été conservés.

## MACONNERIE

Reprise en sous-oeuvre de tous les murs de façade et du mur central conservé. Création d'un dallage sur empierrement au rez-de-chaussée.  
Après assainissement des fondations, mise en place d'un drainage sur tout le pourtour du bâtiment avec tissus de protection, plaques Filtra posées à plat et lit de gravier.  
Création d'un caniveau technique en béton armé reliant le local technique aux gaines de distributions verticales.  
Réalisation d'un escalier en béton, supportant les trois nouvelles dalles en béton armé qui sont "ancrées" par empochement dans les murs de façade conservés de sorte à recréer une structure rigide.  
Reprise des murs de façade en moellons et remplacement des parties désagrégées par du plot de ciment. Façon de nouvelles ouvertures en façade Sud, avec encadrements et tablettes en béton lisse préfabriqués.  
Montage des nouveaux murs intérieurs en brique terre cuite de 12,5 cm. et 6 cm. Doublage de tous les murs de façade en brique terre cuite de 6 cm., avec pose d'isolation en laine de verre de 80 mm.  
Création d'une nouvelle cheminée avec cape en dalles réfractaires.  
Crépissage des murs des locaux sanitaires et cuisine. Crépissage des anciens murs conservés.  
Création du local technique avec fondations et dallage en béton armé et murs en plot de ciment.  
Réfection complète du mur de jardin, vestige du bâtiment No 85 démoli, avec façon d'une arasée arrondie et crépi rustique.  
Nouveau dallage de fond dans le garage et pose après nettoyage, de gravier rond sur terre battue dans la cave.

## REFECTION MOLASSE

Réfection et changement des pièces d'encadrement caractéristiques en molasse. L'état de délabrement a nécessité la suppression pure et simple de certains encadrements existants.

## CHARPENTE

Démontage et évacuation de l'ancienne charpente irrécupérable, à l'exception du "peigne" du réveillon en façade Est qui a été conservé. Mise en place d'une nouvelle charpente allégée et plus rationnelle. Lambrissage rainé et crêté formant support du Sarnatex et lambrissage à clins comme sous-couverture.  
Façon d'un solivage et d'un plancher en bois aggloméré au droit du galetas.  
Isolation 125 mm. et lambrissage propre sous chevrons de toutes les parties mansardées ainsi que des plafonds horizontaux des pièces situées sous le galetas. Ce dernier n'a pas été isolé ni lambrissé, la charpente restant visible.

## MENUISERIE EXTERIEURE

Mise en place de nouvelles menuiseries à double vitrage sur toutes les fenêtres, portes-fenêtres et oeils de boeuf. Réalisation de sas d'entrée pour l'appartement et la salle de catéchisme en bois de sapin massif avec verre isolant, plafond à caisson et lames à grain d'orge.  
Pose d'une nouvelle porte de garage à quatre vantaux et d'une nouvelle porte de cave en lames de sapin à grain d'orge.

## FERBLANTERIE-COUCVATURE

Pose d'une sous-couverture en "Sarnaflex" sur les parties à trop faible pente.  
Réalisation de toute la ferblanterie en cuivre. Couverture neuve en tuile plate du pays de type "Bardonnex", couleur jaune nuancé. Repose des anciennes tuiles récupérées sur la toiture du garage.  
Pose de sept châssis de toiture vitrés type "Velux".  
Ferblanterie et étanchéité multicouches de la toiture terrasse avec pose de dalles en ciment naturel sur taquets.  
Mise à terre des ferblanteries et descentes d'eau pluviale.

## CREPI DE FACADE

Piquage de tous les murs de façade conservés et mise en place d'un crépi à la chaux en trois mains, selon les directives du Service des bâtiments.

## PEINTURE DES FACADES

Peinture des façades en frais sur frais avec enduit à la chaux. Peinture des encadrements en molasse.

## PEINTURE EXTERIEURE

Peinture à l'huile sur fenêtres, portes extérieures et volets.  
Traitement des avant-toits, parties de charpente visibles et claire-voie du bûcher avec de l'huile de lin naturelle.  
Peinture des larmiers et virevents à l'huile mate.

#### ELECTRICITE

Toutes les installations de courant fort ont été faites à neuf.

Installation de deux postes de téléphone et d'une sonnette. Pose de tubes vides pour l'antenne de télévision.

Fourniture et pose de deux petits ventilateurs axiaux temporisés dans les W.C. borgnes.

Alimentation et raccordement de tous les appareils de réglage automatique du système solaire.

#### CHAUFFAGE ET INSTALLATION SOLAIRE

Production de chaleur par chaudière à gaz murale à ventouse de 18'000 kcal/h, avec bouilleur sanitaire mixte de 300 litres et vase d'expansion.

Installation de chauffage et eau chaude solaire par échangeur de chaleur dynamique de 12'500 kcal/h et vase d'expansion.

Pose de capteurs plans, à circulation hydraulique, faisant office de toiture du local technique. Surface nette de captage 22 m<sup>2</sup>.

Chauffage de sol type "BATITHERM", 45/35°C, avec groupe séparé pour les locaux de catéchisme, permettant un réglage indépendant.

#### SANITAIRE

Nouvelle introduction d'eau et équipement du local technique.

Équipement du W.C. pour handicapés et raccordement de la cuisine des locaux de catéchisme.

Équipement du W.C. séparé et de la salle-de-bains de l'appartement et raccordement de la cuisine.

Création d'un poste d'eau et raccordement de la machine à laver au niveau des combles.

Création d'un poste d'arrosage extérieur.

#### AGENCEMENT DE CUISINE

Agencement de cuisine avec évier en grès intégré, mais sans appareil. Menuiserie en bois aggloméré naturel avec champ massif et plan de travail en bois naturel.

#### PLATRIERIE

Glaçage de tous les murs et plafonds intérieurs. Pose d'un plafond suspendu type "Piralli" avec Perfecta dans les locaux de catéchisme. Façon d'un plafond F90 Sécopan dans le garage.

#### SERRURERIE

Pose d'une charpente métallique de support pour les capteurs solaires.

Fourniture et pose d'un escalier métallique dans le local technique.

Fourniture de garde-corps pour terrasse et fenêtres Est et Nord. Pose de portillons, boîtes aux lettres et divers accessoires.

#### MENUISERIE INTERIEURE

Portes intérieures sur cadre, faux-cadre et embrasure. Armoires murales dans les chambres, dégagement et salle de catéchisme en bois aggloméré naturel. Tablette de lavabo pour la salle-de-bains. Pose d'encadrements de fenêtres et tablettes intérieures en bois aggloméré à peindre. Façon

d'un escalier d'accès aux combles en chêne massif avec main-courante et balustrade de galerie en chêne.

#### VOLETS

Façon de nouveaux volets en bois et révision des quatre paires de volets récupérées en façade Est.

#### CHAPES

Étanchéité du dallage du rez-de-chaussée, puis pose de deux couches de liège de 30 mm. à joints croisés et exécution d'une chape armée de 7 cm.

Exécution sur couche de liège de 20 mm. de chapes flottantes de 7 cm. dans les étages.

#### CARRELAGE, FAIENCES

Pose de carreaux "Buchtal" 240 x 115 sur toutes les surfaces au sol, y compris les escaliers avec pièces spéciales de marches; seules les chambres, galetas et locaux de service ont un autre revêtement.

Pose sur parois de carreaux de faïence "Buchtal" 240 x 115 blanc dans les locaux sanitaires et au droit des meubles des cuisines.

#### PARQUETS, LINOLEUM

Pose d'un lino-marmoléum 2,5 mm. dans les quatre chambres à coucher. Pose d'un revêtement plastique jointoyé au sol du galetas. Pose de plinthes en bois, teintées noyer.

#### PEINTURE INTERIEURE

Peinture dispersion sur plafonds plâtre, plafonds suspendus "Piralli" et garage. Peinture dispersion des murs du local technique et des locaux de service du rez-de-chaussée.

Crépi synthétique grain 1 à 2 sur toutes les parois des locaux habitables.

Peinture des portes, encadrements de fenêtres et fenêtres. Application d'un vernis incolore sur les faces d'armoires et de meubles de cuisine. Traitement des parties visibles de la charpente, des main-courantes d'escalier et de la balustrade de galerie.

#### AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Réfection d'un muret et pose d'une clôture en bois côté Ouest. Pose de dalles en ciment lisse, mise en place de terre végétale et engazonnement. Plantation d'un frêne "pleureur".

#### EQUIPEMENT SALLE DE CATECHISME

La Commune de Préverenges a pris en charge les équipements suivants :

- une paroi coulissante phonique, permettant la séparation de la salle de catéchisme.
- Un bloc cuisine équipé pour permettre la préparation de petites collations.
- La pose de liège mural et de rails d'affichage.
- La lustrerie et le mobilier de la salle de catéchisme.

## CUBE SIA SELON LA NORME 116

2.	Cuisinette + dépôt	82.25 m <sup>3</sup>
	Supplément pour sol	32.90 m <sup>3</sup>
4.	Salle catéchisme	370.12 m <sup>3</sup>
	Supplément pour sol	97.40 m <sup>3</sup>

Total salle catéchisme 582.67 m<sup>3</sup>

1.	Cave	58.59 m <sup>3</sup>
3.	Escalier + bureau	112.05 m <sup>3</sup>
	Supplément pour sol	41.50 m <sup>3</sup>
1 à 3	Appartement Sud	509.33 m <sup>3</sup>
	Supplément combles	40.30 m <sup>3</sup>
4.	Appartement Nord	253.24 m <sup>3</sup>
4.	Galetas	116.27 m <sup>3</sup>

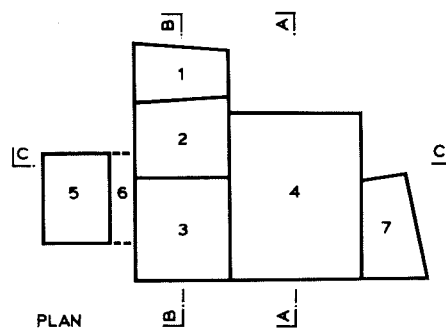
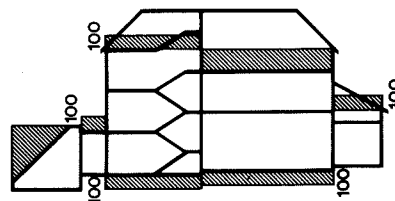
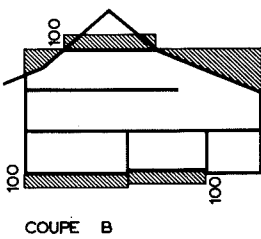
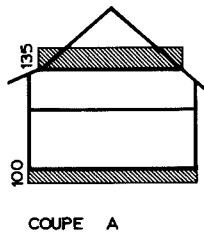
Total appartement 1'131.28 m<sup>3</sup>

5.	Local technique (plein)	103.32 m <sup>3</sup>
6.	Entrée	22.62 m <sup>3</sup>
	Supplément terrasse	8.70 m <sup>3</sup>
7.	Garage	89.64 m <sup>3</sup>
	Supplément toiture	24.90 m <sup>3</sup>

Total locaux annexes 249.18 m<sup>3</sup>

TOTAL DU CUBE SIA 1'963.13 m<sup>3</sup>

Base	Indice du 01.04.1977 :	100.0%
Devis général	Indice du 01.10.1981 :	129.7%
Début des travaux	Indice du 01.04.1982 :	135.6%
Fin des travaux	Indice du 01.10.1982 :	133.8%



## SURFACES CADASTRALES

Avant transformation :	
- Places et jardins	117 m <sup>2</sup>
- Grange + écurie No 85 (à démolir)	140 m <sup>2</sup>
- Logement + rural No 83	189 m <sup>2</sup>
- Atelier + bûcher No 82	25 m <sup>2</sup>

Total 471 m<sup>2</sup>

Après transformation :	
- Jardin cédé au voisin	(13 m <sup>2</sup> )
- Places et jardins	210 m <sup>2</sup>
- Cure + salle de catéchisme No 83	189 m <sup>2</sup>
- Local technique	34 m <sup>2</sup>
- Garage + réduit No 82	25 m <sup>2</sup>

Total 458 m<sup>2</sup>

## SURFACES BRUTES DE PLANCHERS

Catéchisme : Salle, hall, bureau, cuisine	
W.C., dépôt	110.3 m <sup>2</sup>
Appartement : Dégagement, escalier, hall	
séjour, cuisine, W.C., bain,	
quatre chambres, galerie	203.9 m <sup>2</sup>
Locaux annexes : Garage, cave, local	
technique, galetas	131.3 m <sup>2</sup>

Total des surfaces brutes de planchers	445.5 m <sup>2</sup> (100%)
Dont surfaces brutes non-chauffées	131.3 m <sup>2</sup> (29.5%)
Dont surfaces brutes habitées	314.2 m <sup>2</sup> (70.5%)

## COUTS DE CONSTRUCTION

Coût CFC 2 / m <sup>3</sup> SIA 116	Fr. 410.--/m <sup>3</sup>
Coût CFC 2 / m <sup>2</sup> brut	Fr. 1'810.--/m <sup>2</sup>
Coût total / m <sup>3</sup> SIA 116	Fr. 558.--/m <sup>3</sup>
Coût total / m <sup>2</sup> brut	Fr. 2'457.--/m <sup>2</sup>

## ESTIMATION DU COUT DU SOLAIRE

Plus-value sur CFC 2	Fr. 42'800.--
Equipement solaire CFC 3	Fr. 46'900.--

Coût estimatif du solaire Fr. 89'700.--



CFC 0	TERRAIN		77'663.--	7.1%
01	Acquisition	52'500.--		
05	Raccordements	22'243.--		
09	Honoraires architecte	2'920.--		
CFC 1	TRAVAUX PREPARATOIRES		104'328.--	9.5%
11	Démolition	92'118.--		
19	Honoraires architecte	12'210.--		
CFC 2	BATIMENT		806'592.65	73.7%
211	Maçonnerie	202'069.--	25.0%	
211.8	Réfection molasse	17'500.--	2.2%	
214	Charpente	91'520.--	11.3%	
221	Menuiserie extérieure	39'370.--	4.9%	
222	Ferblanterie	17'325.--	2.1%	
223	Paratonnerre	1'410.--	0.2%	
224	Couverture	38'070.--	4.7%	
226	Crêpi façades	18'410.--	2.3%	
227.0	Peinture façades	9'470.--	1.2%	
227.1	Peinture extérieure	9'908.30	1.2%	
23	Electricité	20'325.65	2.5%	
24	Chauffage	25'120.--	3.1%	
25	Sanitaire	32'540.--	4.0%	
258	Agencement de cuisine	6'617.--	0.8%	
271	Plâtrerie	16'186.25	2.0%	
272	Serrurerie	5'320.--	0.7%	
273	Menuiserie intérieure	37'470.--	4.6%	
276	Volets	5'290.--	0.7%	
281.0	Chapes	12'551.--	1.6%	
281.6	Carrelage, faïences	21'610.--	2.7%	
281.7	Parquets, linoléum	9'210.--	1.2%	
285	Peinture intérieure	22'414.40	2.8%	
287	Nettoyages	1'960.--	0.3%	
289	Divers	16'501.05	2.0%	
291	Honoraires architecte	90'630.--	11.2%	
292	Honoraires ingénieur	24'000.--	3.0%	
293	Honoraires spécialistes	13'795.--	1.7%	
CFC 3	EQUIPEMENTS D'EXPLOITATION		46'900.--	4.3%
34	Installation solaire	41'400.--		
39	Honoraires architecte	5'500.--		
CFC 4	AMENAGEMENTS EXTERIEURS		8'538.--	0.8%
411	Maçonnerie	1'830.--		
421	Jardinage	3'900.--		
422	Clôture	1'818.--		
491	Honoraires architecte	990.--		
CFC 5	FRAIS SECONDAIRES		50'782.95	4.6%
504	Oeuvre d'art	12'760.--		
511	Autorisations, permis	702.70		
512	Taxes raccordements	18'152.70		
522	Maquette	4'500.--		
524	Reproduction documents	5'844.15		
590	Autres frais	8'823.40		
TOTAL DES TRAVAUX *			1'094'804.60	100%
* Hausse 1982 comprise			37'509.25	3.5%

DELASOIE & Cie S.A.	Maçonnerie, béton armé	Lausanne
BIANCHI S.A.	Réfection taille molasse	Ecublens
BLANCHARD Georges	Charpente	Morges
COUFER LAUSANNE S.A.	Ferblanterie-couverture	Vernand-Dessous
MABILLARD Georges S.A.	Menuiserie intérieure + extérieure	Prilly
ZALI Rémy	Peinture façades	La Sarraz
MARECHAUX Electricité S.A.	Inst. électriques	Lausanne
VON AUW S.A.	Inst. chauffage	Morges
MAQUELIN + ULM, P.-A. RICKLI S.A.	Inst. sanitaire	Lausanne
DESPONDS + BRERA	Plâtrerie-peinture	Morges
GENOUD Antoine	Serrurerie	Montreux
CACCIAMANO Giovanni	Chapes	Echandens
CUENDET Etienne	Carrelages-faïences	Préverenges
MENETREY Lausanne S.A.	Parquets, linoléum	Le Mont
NETATEC SERVICE	Nettoyages	Pully
BOURGOZ Jardins	Aménagements ext.	St-Sulpice
CLOTURA S.A.	Clôtures	Crissier

Publication du Service des bâtiments  
No. 86/17; mars 1986  
Place de la Riponne 10  
CH 1014 Lausanne  
Conception graphique : André Bovey ASG-SGV  
Photo : François Bertin, Grandvaux  
Impression : Favre + Winteregg, Buseigny